

société Société - Article paru le 22 février 2008

Sectes. Réactions

Jean-Pierre Brard, député apparenté PCF, maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis) et membre de la Miviludes.

« La déclaration d'Emmanuelle Mignon n'est pas un éclair dans un ciel serein. Elle n'est que la voix de son maître. Quand Nicolas Sarkozy a reçu Tom Cruise, figure emblématique de la Scientologie, au ministère de l'Économie, ils n'ont pas parlé que de famille ou de cinéma, contrairement à leurs dires. Le lendemain, Tom Cruise, à Madrid, au cours d'une conférence de presse, déclarait s'être entretenu de la Scientologie à Paris. Par ailleurs, le président de la République, par ses attaques contre la laïcité, a montré qu'il n'était pas du tout favorable à séparer le domaine des croyances de l'espace public : il remet en cause la loi de 1905. Sur les sectes, il cède à la pression des États-Unis, qui les défendent au nom de la défense des libertés. Tout cela est cohérent et, quand madame Mignon dément, elle prouve qu'elle a été à l'école de son maître, maître Pinocchio. Cette déclaration est un ballon d'essai. Les protestations ont été si nombreuses que l'offensive va pour l'instant se calmer. Elle réapparaîtra sous une autre forme, car, pour Nicolas Sarkozy, le travail de la Miviludes, objectif, paisible et prudent, qui se concentre non sur les croyances mais sur les atteintes aux libertés, est insupportable. »

Par Alain Gest, député UMP, l'auteur du rapport de la commission d'enquête sur les sectes de 1995 et membre du conseil d'orientation de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

« Emmanuelle Mignon a une analyse erronée du problème des sectes, car elle ne l'aborde que sous l'angle de la liberté de conscience, de la liberté de religion. Or il ne s'agit pas de cela. Les mouvements sectaires, bien souvent, ne se réclament même pas d'une doctrine religieuse, ils utilisent des sujets d'actualité, qui intéressent les familles, pour manipuler les gens, leur soutirer de l'argent. Heureusement, la Miviludes est là. C'est un outil qui permet de mieux appréhender le phénomène sectaire, d'informer les citoyens et les aider quand ils sont confrontés à cela. Heureusement, le président de la République et le premier ministre ont réaffirmé aujourd'hui que la Miviludes n'était pas en danger. Peut-être madame Mignon a-t-elle fait passer ses convictions personnelles avant le point de vue de la personne avec laquelle elle travaille. Je reçois aujourd'hui plus de plaintes de gens qui sont fragilisés face à cette nuisance sectaire. On ne peut pas dire que ce problème n'existe pas en France, d'autant que ces sectes n'ont qu'une idée : qu'on les laisse tranquilles pour qu'elles fassent leur business. »

Par Catherine Picard, ancienne députée (PS) et présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI).

« Je suis surprise qu'une personne de la qualité d'Emmanuelle Mignon puisse commettre autant d'erreurs, si tant est qu'il s'agisse d'erreurs... Ces déclarations constituent un déni de tout le travail parlementaire effectué sur le sujet mais aussi un déni des victimes qui sont indirectement méprisées lorsque l'on dit que les sectes n'existent pas - nous avons pourtant des instructions en cours, avec des gens qui ont été violés... Sur la Scientologie, je n'ai plus de mots pour exprimer mon indignation. Mme Mignon devrait regarder de plus près les travaux de la commission d'enquête de 1995 et consulter les dossiers du ministère de l'Intérieur, autant d'éléments qui montrent qu'il s'agit bien d'un mouvement sectaire. Et, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, il ne s'agit pas d'un problème de croyance, mais de pratiques asservissantes, attentatoires à la dignité humaine. Nicolas Sarkozy a prôné hier 'la plus grande fermeté' à l'égard des sectes... Mais les Témoins de Jéhovah doivent 44 millions d'euros à l'État pour dette fiscale. Et personne ne semble vouloir les récupérer ! »

Propos recueillis par A. F.